

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Nouvelle étape franchie
ÉOLIENNES DE L'ÉRABLE REÇOIT LE RAPPORT DU BAPE

St-Ferdinand, le 30 avril 2010 – Après une première lecture du rapport du BAPE rendu public aujourd'hui, Éoliennes de L'Érable est satisfaite de l'analyse du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur les questions environnementales, notamment sa conclusion que « les impacts du projet sur le plan biophysique sont acceptables. »

De plus, le promoteur reconnaît qu'en ce qui concerne le milieu social, le projet éolien de L'Érable, comme la grande majorité des projets d'envergure, ne peut pas faire l'unanimité, et ce, malgré les nombreux appuis publics et privés reçus jusqu'à maintenant.

Par contre, sur le plan économique, Éoliennes de L'Érable est surprise de certaines conclusions du BAPE, considérant par exemple son questionnement sur les besoins et le marché de l'électricité alors qu'Hydro-Québec jouit d'une renommée mondiale en la matière et a procédé à l'appel d'offres sur les projets de parcs éoliens au Québec.

Il en va de même quant aux retombées économiques du parc de l'Érable que questionne le BAPE alors que la MRC, le CLD et la Chambre de commerce locale, trois organismes qui connaissent parfaitement le contexte économique régional, se sont prononcés fortement en faveur du projet.

« Nous analyserons le rapport plus en détails au cours des prochains jours, a conclu le porte-parole d'Éoliennes de L'Érable, Simon Jean-Yelle, et nous serons alors en mesure de mieux en comprendre l'étendue et conséquemment d'apporter des améliorations au projet. »

— 30 —

Source : Éoliennes de L'Érable - une division d'Enerfín
www.eoliennesdelerable.com

Pour information : Marie Morneau, ARP
418-580-1994
marie@mariemorneau.com